



Sécurité
Gardiennage
téléSurveillance



Fiche de Poste

Chef(fe) d'équipes des services de Sécurité Incendie et Assistance à Personne

DEFINITION DU POSTE

Le chef d'équipe des Services de Sécurité Incendie assure la prévention et la sécurité incendie dans les établissements recevant du public (ERP) et les immeubles de grande hauteur (IGH).

Il doit avoir satisfait aux épreuves ou être titulaire d'une des équivalences prévues par la réglementation en vigueur à la date du présent accord (SSIAP). Il doit également remplir les conditions d'accès prévues par les textes

MISSIONS DU POSTE

- Le respect de l'hygiène et de la sécurité au travail en matière de sécurité incendie
- Le management de l'équipe de sécurité
- La formation du personnel en matière de sécurité contre l'incendie
- La prévision technique encadrée par les règlements de sécurité (lecture et manipulation des tableaux de signalisation, délivrance des permis feux...)
- L'entretien élémentaire des moyens concourant à la sécurité incendie
- L'assistance à personne au sein des établissements où il exerce
- La direction du poste de sécurité lors des sinistres

Il est à noter que les agents de cette catégorie ne doivent jamais être distraits de leurs fonctions spécifiques de sécurité et de maintenance par d'autres tâches ou missions annexes sans rapport direct avec celles-ci.

UNE FILIERE REGLEMENTEE

- Ses missions s'exercent dans le cadre des textes législatifs et réglementaires en vigueur concernant les établissements recevant du public et les immeubles de grande hauteur (notamment sur les conditions à remplir).
- Le contrôle des activités des Chefs d'équipe des services de Sécurité Incendie est exercé conformément à la réglementation en vigueur.

Liste non exhaustive